

LE RAPPORT DU CCU

Le CCU a tenu une rencontre le jeudi 11 avril 2013 avec tous les membres présents formant quorum. L'inspecteur municipal Guillaume Lavoie et la secrétaire Carrol Kralik ont été présents également.

ORDRE DU JOUR

1. Une demande de dérogation mineure - ch. Mason
2. Une demande de dérogation mineure - ch. Stukely

RAPPORT & RECOMMANDATIONS

1. Une demande de dérogation mineure pour le <frontage> d'un lot sur un chemin a été reçue et les membres du CCU aimeraient avoir une opinion juridique avant de se prononcer sur ladite demande.
2. Une demande de dérogation mineure a été reçue du propriétaire au 32 ch. Stukely afin de construire un étang artificiel dans le cours avant au lieu de cour arrière/latérale tel que stipulé dans le règlement de zonage. Le CCU recommande à l'unanimité au conseil d'approuver l'emplacement de l'étang.

Si nécessaire, la prochaine rencontre du CCU aura lieu le jeudi 9 mai 2013 à 9h00.